

# Exercice 2018

Nouvel engagement

**+86 %**

Primes encaissées  
(en CHF mio.)

**249**

Malgré une hausse considérable du nouvel engagement, la SERV n'a pu réaliser qu'un résultat d'entreprise de CHF 2,0 mio. en 2018. La SERV a enregistré des recettes de primes très élevées de CHF 257,4 mio. ; les primes acquises se sont élevées à CHF 94,5 mio. Comme dans le même temps les charges des sinistres ont fortement augmenté, le résultat d'entreprise n'a été que légèrement positif.

Bien que le nombre de nouvelles affaires conclues soit resté constant avec 770 polices d'assurance (PA) (2017 : 773 PA), le nouvel engagement a, par rapport à l'exercice précédent, augmenté massivement de 84,5 pour cent en 2018 pour atteindre CHF 4,028 mia., notamment grâce à la conclusion d'opérations volumineuses avec de longues durées de crédit.

Les charges des sinistres qui étaient très basses l'année précédente (CHF 10 mio.), ont basculé dans un autre extrême à CHF 104,5 mio., dont CHF 80 mio. résultent de corrections de valeur sur créances. Comme les produits issus des rééchelonnements de dettes ont encore enregistré une baisse, il en a résulté un faible résultat de l'activité d'assurance de CHF 16,3 mio. (année précédente : CHF 85,6 mio.). Après déduction des autres charges d'exploitation, charges de personnel et charges financières qui n'ont que très légèrement changé par rapport à l'exercice précédent, le résultat d'exploitation s'élève à une valeur faible de CHF 2,0 mio.

Etant donné que la SERV n'a comptabilisé aucun intérêt créateur sur placements comme en 2018, le résultat d'entreprise a la même valeur que le résultat d'exploitation (CHF 2,0 mio.).

## Evolution du contexte commercial

A court terme, les chiffres commerciaux de la SERV ont connu de fortes fluctuations marquées notamment par la taille des opérations assurées et du montant des charges des sinistres. Pour appréhender la marche des affaires de la SERV à plus long terme, il faut considérer les évolutions de l'environnement économique et politique global.

Les incertitudes géopolitiques croissent déjà depuis des années. En 2018, ces incertitudes ont été accentuées par les conflits se poursuivant au Proche-Orient, la menace de conflit commercial entre les Etats-Unis

et la Chine, les divergences quant aux modalités du Brexit et les désaccords au sein de l'UE.

Sur les marchés financiers, des risques supplémentaires se sont manifestés lorsque certains pays émergents ont été touchés par des sorties de capitaux et un affaiblissement de leurs monnaies avec la hausse des taux aux Etats-Unis. Il y a notamment eu les turbulences monétaires en Turquie, le pays avec lequel la SERV a le plus fort engagement. Le franc suisse a d'abord poursuivi son chemin vers une évaluation correcte commencée en juillet 2017, mais a ensuite de nouveau subi une certaine pression à la hausse.

L'économie mondiale a certes poursuivi sa croissance dans cet environnement troublé mais a perdu de son dynamisme au cours de l'année. L'économie américaine a notamment enregistré une forte progression, tandis que la zone euro et les pays émergents n'ont enregistré qu'une croissance économique modeste. La baisse des prix de matières premières importantes a freiné la dynamique économique notamment en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie centrale.

L'économie d'exportation suisse a pu profiter de la croissance mondiale, mais a également été freinée par l'appréciation plus faible du franc entre juin 2017 et août 2018. Les exportations de l'industrie chimique et pharmaceutique ont continué à croître plus fortement que la moyenne, ce qui n'a toutefois pas entraîné une demande accrue en assurances de la SERV. Celle-ci a en revanche profité du rétablissement de l'industrie MEM dont les exportations ont considérablement augmenté au cours du premier semestre 2018.

## Nouveau calcul de l'engagement et de l'exposition

Le calcul de l'engagement et donc également de l'exposition a été révisé en 2018. Par le passé, les valeurs nominales des intérêts de toutes les futures périodes d'intérêts ont été additionnées sur toute la durée d'un crédit d'exportation et imputées à l'engagement. Cela a eu pour conséquence que l'engagement, notamment pour les crédits à l'exportation à long terme, a été élargi de manière excessive par les intérêts et n'a donc pas indiqué correctement la situation de risque de la SERV. Depuis l'exercice 2018, seule la valeur nominale des intérêts d'une période d'intérêts (six mois) est imputée à l'engagement. En cas d'incident de crédit définitif, la SERV est généralement dédom-

Nouvelle exposition<sup>1</sup>

en CHF mio.

	Polices d'assurance (PA) (nouvel engagement)				Total	Accords de principe (AP)		Total nouvelle exposition		
	Court terme		Moyen / long terme			2018	2017	2018	2017	
	2018	2017	2018	2017						2018
<b>Pays</b>										
Brésil	11,4	1,0	930,0	27,0	941,4	28,0	25,0	21,1	966,4	49,1
Turquie	299,8	101,2	327,6	97,9	627,4	199,1	159,1	65,9	786,5	265,0
Russie	310,6	11,0	251,3	13,4	561,9	24,4	57,8	693,6	619,7	718,0
Turkménistan	6,7	3,1	–	–	6,7	3,1	314,3	8,4	321,0	11,5
Indonésie	–	–	286,1	1,0	286,1	1,0	13,8	407,6	299,9	408,6
Irak	69,4	102,1	108,4	26,7	177,8	128,8	111,9	110,4	289,7	239,2
Ouzbékistan	–	–	62,7	1,3	62,7	1,3	100,6	6,2	163,3	7,5
Emirats arabes unis	138,9	120,7	0,8	24,7	139,7	145,4	20,0	7,7	159,7	153,1
Autres pays	809,1	770,5	415,0	881,3	1 224,1	1 651,8	421,7	637,2	1 645,8	2 289,0
<b>Total</b>	<b>1 645,9</b>	<b>1 109,6</b>	<b>2 381,9</b>	<b>1 073,3</b>	<b>4 027,8</b>	<b>2 182,9</b>	<b>1 224,2</b>	<b>1 958,1</b>	<b>5 252,0</b>	<b>4 141,0</b>
<b>Branches</b>										
Construction de machines	565,3	267,9	710,8	162,7	1 276,1	430,6	521,2	1 332,3	1 797,3	1 762,9
Production & distribution d'électricité	6,8	62,7	1 242,2	456,3	1 249,0	519,0	114,7	259,3	1 363,7	778,3
Chimie & produits pharmaceutiques	478,4	525,1	4,9	–	483,3	525,1	7,9	113,8	491,2	638,9
Matériel & technologie ferroviaires	63,4	35,0	30,6	224,9	94,0	259,9	73,9	149,7	167,9	409,6
Electronique	23,2	56,5	2,5	37,0	25,7	93,5	69,0	38,3	94,7	131,8
Services d'ingénieurs	37,5	13,0	11,8	36,0	49,3	49,0	3,8	10,5	53,1	59,5
Transformation des métaux	40,6	10,4	3,0	40,8	43,6	51,2	5,8	10,1	49,4	61,3
Autres branches	430,7	139,0	376,1	115,6	806,8	254,6	427,9	44,1	1 234,7	298,7
<b>Total</b>	<b>1 645,9</b>	<b>1 109,6</b>	<b>2 381,9</b>	<b>1 073,3</b>	<b>4 027,8</b>	<b>2 182,9</b>	<b>1 224,2</b>	<b>1 958,1</b>	<b>5 252,0</b>	<b>4 141,0</b>

<sup>1</sup> Année 2017 ajustée; cf. remarque Chiffre-clés

magée du montant de crédit restant par un paiement unique et non au prorata de la durée restante du crédit. En outre, l'engagement est désormais représenté après déduction de réassurances avec des assureurs-crédits publics. En effet, la SERV présente un engagement et une exposition plus faibles que par le passé. A titre de comparabilité de la récente évolution des affaires, les chiffres de 2017 ont été représentés non pas à partir des exercices précédents mais selon la méthode révisée. Le calcul des obligations liées à l'utilisation du plafond d'engagement approuvé par le Conseil fédéral n'est pas concerné par la modification.

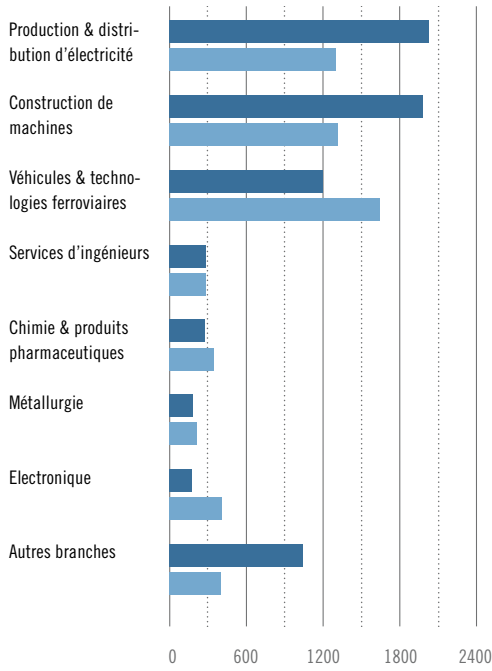
### Evolution de la nouvelle exposition et du nouvel engagement

La nouvelle exposition a connu une forte augmentation de 26,8 pour cent en passant de CHF 4,141 mia. l'année précédente à CHF 5,252 mia., après que la SERV ait plutôt enregistré des baisses de la nouvelle exposition par le passé. L'augmentation en 2018 est principalement due à la hausse massive du nouvel engagement qui a atteint CHF 4,028 mia. (hausse de 84,5 %). Le volume des nouveaux accords de principe (AP) établis a reculé de 37,5 pour cent par rapport à l'année précédente, passant de CHF 1,958 mia. à CHF 1,224 mia. La part des AP dans la nouvelle exposition est donc revenue à un niveau normal après que les AP ont parfois fortement dominé le volume des nouvelles affaires par le passé. Comme le volume

L'augmentation du nouvel engagement est notamment due au fait que la SERV a pu assurer davantage d'opérations volumineuses en 2018 que par le passé.

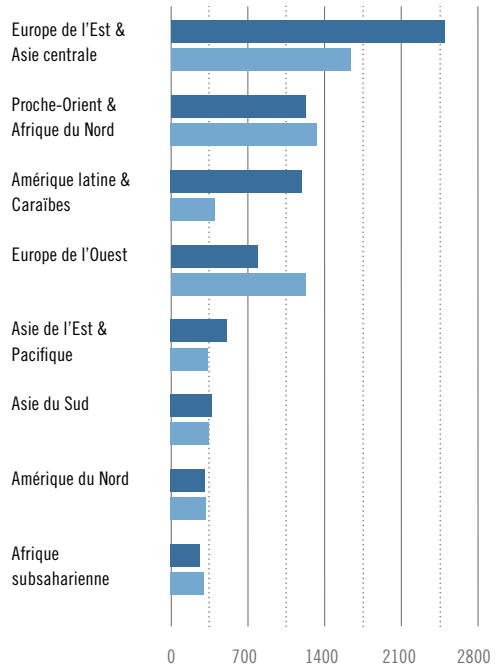
### Engagement par industries

en CHF mio.



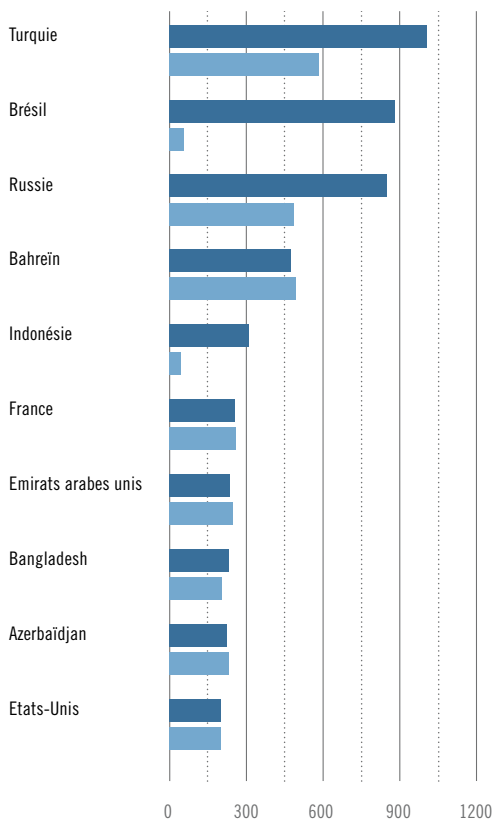
### Engagement par régions

en CHF mio.



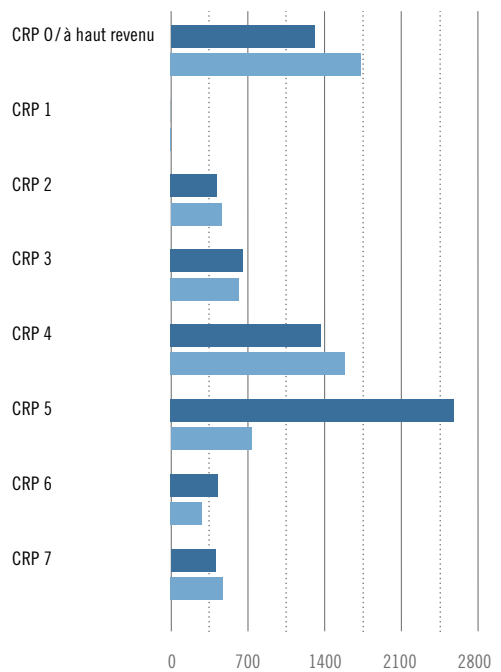
### Engagement par pays

Les dix principaux pays de la SERV, en CHF mio.



### Engagement par catégories de risque pays de l'OCDE

en CHF mio.



■ 2018  
■ 2017 (ajustée; cf. remarque Chiffre-clés)

des affaires de la SERV dépend plus des effets de taille que des effets de quantité, la faible part des AP ne signifie pas forcément qu'il faut s'attendre à l'avenir à une nouvelle baisse du nouvel engagement.

L'augmentation du nouvel engagement est notamment due au fait que la SERV a pu assurer davantage d'opérations volumineuses en 2018 que par le passé. La part d'activités d'assurance à court terme (activités d'assurance avec une période de risque inférieure à 24 mois) a reculé dans le même temps, passant de 50,8 pour cent en 2017 à 40,9 pour cent. Cela précise la modification de la structure commerciale, car les opérations volumineuses sont presque exclusivement financées avec des crédits acheteur avec une durée de 10 ans et plus.

La forte extension des nouvelles opérations est notamment attribuable au domaine de la production et distribution d'électricité où le nouvel engagement a plus que doublé, passant de CHF 519,0 mio. à CHF 1,249 mia. Dans les affaires des centrales, des financements externes d'exportation assurés par la

SERV se sont avérés être des avantages concurrentiels décisifs, si bien que les exportateurs suisses ont pu intervenir malgré une demande mondiale en recul dans le domaine de l'énergie fossile. Grâce à l'assurance de projet de « Bonds » en réal brésilien pour une centrale combinée à gaz au Brésil, la SERV est devenue une ACE particulièrement innovante sur le plan international et a ainsi également permis à la Suisse de rester un site attrayant dans la construction de centrales. Dans la construction de machines (machines textiles, agroalimentaires et machines-outils et construction d'installations chimiques), le nouvel engagement est passé de CHF 430,6 mio. l'année précédente à CHF 1,276 mia. en 2018 (presque le triple), la branche MEM ayant été le moteur de croissance de la SERV.

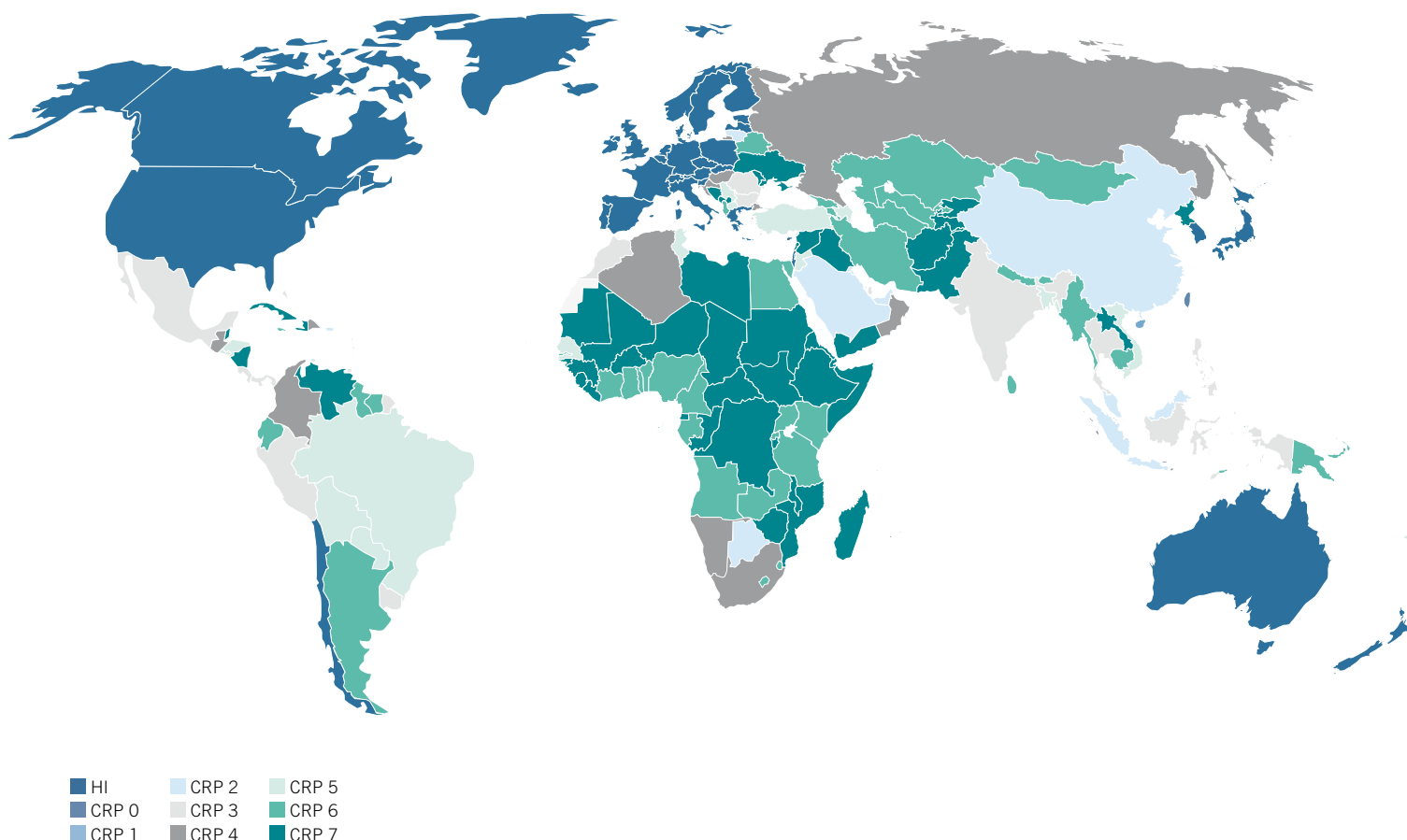
Le nombre de nouveaux AP et PA émis est resté à un niveau constant (934) et comparable à celui de l'année précédente (933). Des assurances de crédit de fabrication et des garanties de « Bonds » sont toujours très demandées auprès des PME suisses, ce qui représente 36 pour cent (année précédente: 34 %) du

La forte extension des nouvelles opérations est notamment attribuable au domaine de la production et distribution d'électricité où le nouvel engagement a nettement augmenté, passant de CHF 519,0 mio. à CHF 1,249 mia.

#### Catégories de risque pays de l'OCDE

Une carte interactive du monde avec des indications complémentaires sur les catégories de risque pays de l'OCDE est disponible à l'adresse [report.serv-ch.com](http://report.serv-ch.com).

### Catégories de risque pays de l'OCDE, situation au 31.12.2018



## Engagement

+ 22%

Le plus fort engagement par pays de la SERV revient à la Turquie avec CHF 1,003 mia.

nombre de toutes les PA émises. L'année passée, la SERV a veillé davantage à ce que les taux de couverture réglementaires fixés dans l'ordonnance de la SERV (80% pour les assurances de crédit de fabrication et 90 pour cent pour les garanties de « Bonds ») ne soient dépassés que dans des cas exceptionnels. La SERV renoncera cependant au prélèvement d'une prime pour le rachat du taux de couverture jusqu'à fin 2019.

**Exposition et engagement de la SERV**

L'exposition de la SERV s'élevait à CHF 8,674 mia. le 31 décembre 2018, soit 5,0 pour cent de plus que l'année précédente (CHF 8,257 mia.). Après déduction des AP, l'engagement de la SERV s'élevait à CHF 7,173 mia. au 31 décembre 2018. Il n'était ainsi que 21,5 pour cent supérieur à fin 2017, malgré l'augmentation massive du nouvel engagement. Cela s'explique d'une part par la décomptabilisation d'une opération volumineuse en Grande-Bretagne car le preneur de crédit a pu remplacer entre-temps un crédit acheteur couvert par la SERV par un crédit plus avantageux et, d'autre part, par des décomptabilisations régulières de remboursements résultant d'opérations d'exportation assurées dans le passé. Le changement de méthode de calcul n'a ici en revanche aucune influence car l'exposition 2017 a été calculée rétroactivement sur la base de la nouvelle méthode.

Le plus fort engagement par pays de la SERV revient à la Turquie avec CHF 1,003 mia., un volume qui représente près de 14 pour cent du total des engagements. Le quasi-doublement de l'engagement par rapport à l'exercice précédent est dû à des opérations dans le secteur de la production d'électricité (production d'énergie par incinération des déchets), à la construction de routes, aux machines textiles et aux véhicules. Suite à des opérations volumineuses dans le secteur des centrales combinées à gaz, l'engagement au Brésil et en Indonésie a également fortement augmenté; les deux pays figurent pour la première fois dans la liste des dix pays principaux.

**Organisation, personnel et informatique**

La période de mandat du conseil d'administration se poursuivra jusque fin 2019. Il y a eu tout de même deux changements au sein du conseil d'administration. Fin septembre, Beda Moor a quitté le CA dont il faisait partie depuis la fondation de la SERV. Après avoir déjà été membre de la commission de la GRE de 2001 à 2006, il a œuvré considérablement pour le développement de la SERV, dans le Comité des finances et d'organisation (CFinO) ainsi que dans le Comité d'assurance. Laura Sadis a quitté le conseil d'administration, qu'elle avait rejoint mi-2016, pour des raisons personnelles. Elle a été membre du CFinO et a pu apporter ses différentes expériences en tant

qu'ancienne conseillère d'Etat du canton du Tessin et détentrice d'autres mandats de conseils d'administration. Le conseil d'administration remercie Beda Moor et Laura Sadis pour leur précieux engagement dans la direction de la SERV. En octobre, Burkhard Huber et Reto Wyss ont rejoint le conseil d'administration.

En 2018, la gouvernance de la SERV est restée inchangée. En revanche, la SERV a mené pour la première fois depuis sa création une analyse approfondie de ses processus commerciaux à l'aide de la société de conseil Ernst & Young (EY). L'objectif était d'examiner le règlement des opérations commerciales de la SERV sous un œil critique, de développer des propositions d'optimisation et de créer une base solide pour la modernisation et la pérennité de l'informatique. Le projet est terminé et le conseil d'administration a pris les décisions nécessaires à une poursuite du développement de l'organisation.

Après 2008 et 2013, la SERV a mené pour la troisième fois dans la période sous revue une enquête de satisfaction de la clientèle. Les clients restent très satisfaits de la SERV et de ses produits et soulignent notamment la bonne qualité de conseil de la souscription d'assurances et le traitement des sinistres. Les exportateurs tiennent compte de la flexibilisation des exigences de création de valeur qui figure dans la dernière révision de l'ordonnance de la SERV de 2016. Il est intéressant de constater que les exportations suisses jouissent d'un modèle concurrentiel déterminant grâce aux financements assurés par la SERV et que la SERV crée une valeur ajoutée sur le marché en plus de la couverture effective des risques.

En février 2017, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a publié son rapport sur la vérification de la mise en œuvre du mandat légal et des objectifs stratégiques de l'assurance contre les risques à l'exportation. Les recommandations faites à la SERV ont toutes été appliquées jusque mi-2018, notamment concernant l'organisation d'un approvisionnement conforme au droit.

**Politique de risque, gestion du risque et pratique de couverture**

Dans le domaine de la politique de risque et de la gestion du risque, il n'y a pas eu de changements majeurs par rapport à 2017 et aux précédentes années. Le CA assume la responsabilité générale et la surveillance de la gestion du risque de la SERV. Il définit la politique de risque et évalue périodiquement le profil de risque. Le CA a examiné également en 2018, à l'aide d'un rapport régulier, les risques auxquels la SERV est exposée. Il a constaté une gestion appropriée des risques financiers, opérationnels et stratégiques ainsi que des risques de réputation.



« Depuis sa création, la SERV a pu garantir son mandat d'encouragement et sa gestion d'entreprise. »

Heribert Knittlmayer  
Responsable Opérations  
d'assurance

La SERV procède chaque année à une évaluation interne des risques traités par le système de contrôle interne (SCI). Les contrôles clés ont été ajustés à la structure organisationnelle modifiée et l'évaluation de 2018 a déterminé pour tous les risques clés un bon état des activités de contrôle en matière d'efficacité et d'efficacités. Il n'y a eu aucun changement par rapport aux années précédentes.

L'évaluation du risque des différents pays, banques et acheteurs privés est définie dans la pratique de couverture. C'est le principal instrument flexible de pilotage du risque de l'activité d'assurance. Le respect des différentes limites selon la politique de risque et la pratique de couverture ainsi que l'adéquation du capital en tenant compte des concentrations de risque ont encore fait l'objet d'un contrôle permanent en 2018. Les exigences en matière de capacité de risque de débiteurs en Turquie ont été renforcées suite à la dévaluation massive de la lire turque en été 2018 et une limite de CHF 1 mia. a été fixée pour le Bangladesh.

Dans le contexte de la forte hausse du nouvel engagement, la SERV contrôle régulièrement ses capacités de risque restantes concernant le capital ainsi que l'utilisation du plafond d'engagement. Comme la SERV disposait d'informations en octobre 2018 lui permettant de penser que le plafond d'engagement de CHF 14 mia. ne suffirait déjà plus à conclure de nouvelles affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2019, le CA a demandé au Conseil fédéral de relever ce plafond à CHF 16 mia. Cette demande a été accordée le 14 décembre 2018.

### Développement durable

La SERV vérifie le développement durable des opérations faisant l'objet d'une demande du point de vue de l'environnement, des aspects sociaux, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption. Elle tient notamment compte des directives internationales de l'OCDE en vigueur et des principes de la politique étrangère suisse, conformément à l'art. 6 al. 2 LASRE. Ceux-ci comprennent la cohabitation pacifique des peuples, le respect des droits de l'homme et la promotion de la démocratie, la sauvegarde des ressources naturelles, la réduction de la misère et de la pauvreté dans le monde, ainsi que la préservation de l'indépendance et de la prospérité de la Suisse. D'autres exigences peuvent résulter d'obligations de la Suisse en vertu du droit international. Afin d'évaluer au mieux les grands projets sensibles en matière d'environnement ou de droits de l'homme, le responsable du développement durable a effectué des vérifications sociales et environnementales au moyen d'expertises adaptées; dans plusieurs cas, il s'est également rendu sur place.

La SERV dialogue régulièrement avec les organisations non gouvernementales (ONG) engagées dans ce domaine. Elle s'entretient chaque année avec elles pour les informer de la marche de ses affaires, de projets actuels particuliers, des évolutions au sein de la SERV et du groupe sur les crédits à l'exportation de l'OCDE et pour entendre leurs préoccupations. Lors du dialogue 2018, outre les représentants de la SERV, les organisations Alliance Sud, Public Eye, Transparency International, WWF et Pro Natura étaient à nouveau présentes. Les ONG présentes se sont montrées satisfaites de l'échange ouvert et de la grande transparence de la SERV.

Au cours de l'année 2018, la SERV a implémenté un mécanisme de réclamations en ligne, répondant ainsi à une recommandation de 2017 du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH). Sur le site Web de la SERV, il est ainsi possible de transmettre à un organisme indépendant des réclamations anonymes concernant des projets couverts par la SERV.

La SERV recherche activement des discussions avec des exportateurs lorsqu'elle possède des informations sur d'éventuels agissements corrompus dans l'environnement commercial de ces entreprises. En 2018,

#### Vérification du développement durable

Dans l'année sous revue, la SERV pourvoit des postes à hauteur de 100 pour cent pour vérifier le développement durable des activités d'exportation. Au 1<sup>er</sup> avril 2019, ce chiffre sera augmenté à 160 pour cent. Chaque demande d'assurance et de garantie est vérifiée. De plus, la SERV travaille en étroite collaboration avec des spécialistes et toutes les parties impliquées. Cela donne la certitude à la SERV que les affaires qu'elle assure sont menées en conformité avec les normes internationales et les principes de la politique étrangère suisse. Le cas échéant, Bernhard Müller, responsable Développement durable de la SERV, se rend sur place pour vérifier directement le respect des normes ou des mesures ordonnées.

Compte tenu de sa valeur contractuelle d'environ CHF 1 mia., le projet Porto de Sergipe a dû être soumis à un contrôle particulièrement approfondi et détaillé. Il s'agit d'une centrale combinée à gaz de 1,5 gigawatt située au nord-est du Brésil. Un navire ravitailleur offshore en gaz naturel et une ligne à haute tension de 34 km font également partie de l'installation. Le projet est accompagné par des visites trimestrielles d'une équipe d'experts indépendante dans les domaines de la sécurité, de la gestion de l'environnement, des aspects sociaux et de la biodiversité, et la Banque interaméricaine de développement (IDB) et l'International Finance Corporation (IFC) participantes effectuent un monitoring analogue.

Comme l'installation se trouve sur une zone littorale, les aspects environnementaux tels que la faune et la flore sont étudiés et diverses mesures de protection sont prises en conséquence. Pour limiter au maximum les éventuels impacts, l'activité de construction a été limitée pendant la période de frai et de développement des tortues marines. Le résultat de la visite sur place a été réjouissant: « Au cours du contrôle, nous avons pu exclure tout risque majeur pour l'Homme et l'environnement », explique Bernhard Müller. Pour garantir que toutes les exigences soient respectées, le projet continuera à être surveillé au cours des premières années suivant la mise en service.

Dans un esprit de transparence, la SERV publie sur son site Web, avec l'accord des preneurs d'assurance, tous les projets d'une valeur de livraison d'au moins CHF 10,0 mio. qui relèvent selon les directives sociales et environnementales de l'OCDE de la catégorie A; la publication a lieu au plus tard 30 jours avant l'établissement des PA correspondantes.

des discussions ont été menées avec des exportateurs suisses dans trois cas pour examiner des incidents spécifiques; cela ne concernait toutefois pas d'affaires couvertes par la SERV. Si des soupçons justifiés d'actes de corruption portent sur un exportateur, la SERV effectue un contrôle approfondi anti-corruption chez ce dernier. Aucun contrôle de ce type n'a été nécessaire en 2018.

### International

La SERV accompagne régulièrement le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) aux réunions du groupe sur les crédits à l'exportation de l'OCDE et du groupe qui est responsable de l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (groupe sur les crédits à l'exportation de l'OCDE). Le groupe sur les crédits à l'exportation de l'OCDE a clôturé en 2018 les négociations qui ont duré plusieurs années sur une révision de la « Recommendation on Bribery and Officially Supported Export Credits ». Celle-ci sera actualisée et complétée par des réglementations sur la corruption de personnes physiques. A un niveau supérieur, la Suisse s'est également engagée à respecter la convention de l'OCDE contre la corruption. Dans ce cadre, la Suisse et plus spécifiquement la SERV ont été soumises en 2018 à une « Peer Review » – aucune lacune n'a été constatée dans les mesures et les processus de la SERV.

Le groupe de consensus qui développe l'OECD Arrangement on Officially Supported Export Credits a poursuivi en 2018 les négociations qui durent déjà depuis plusieurs années sur la révision des réglementations sur les taux d'intérêt minimaux de l'attribution de crédits d'exportation par des instruments de promotion des exportations de l'Etat. La Suisse n'attribue pas de tels crédits et a donc intérêt à ce que ces réglementations mènent à des conditions qui soient les plus proches possible du marché. Diverses petites modifications de l'Arrangement de l'OCDE concernent notamment l'extension de l'accord sectoriel pour le trafic et l'infrastructure ferroviaires aux trolleybus et téléphériques urbains. De plus, fin 2018, la Turquie a été officiellement admise comme membre du groupe de consensus.

L'International Working Group on Export Credits (IWG) a gagné en importance concernant la réglementation de l'aide apportée par l'Etat pour les crédits d'exportation. Il a été créé en 2012 pour établir une réglementation internationale applicable par les membres actuels du groupe de consensus mais également par d'importants pays émergents tels que le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie. Ces pays disposent également d'instruments de promotion des crédits d'exportation avec parfois une pratique qui diverge fortement du consensus. Cela crée un désavantage des exportateurs des pays de l'OCDE par rapport à leurs concurrents des autres pays dans la concurrence internationale. L'IWG crée un forum dans lequel la création d'un Level Playing Field peut être encouragée par tous les exportateurs. La SERV soutient le SECO dans les négociations et travaille activement avec différents groupes de travail pour accomplir cet objectif.

Outre la coopération multilatérale, la SERV met constamment tout en œuvre pour entretenir et maintenir des relations bilatérales avec les autres ACE. Ainsi, les accords de réassurance avec les autres ACE deviennent de plus en plus incontournables afin de mieux pouvoir suivre les chaînes de création de valeur des opérations d'exportation qui présentent désormais une forte fragmentation internationale grâce à des réassurances et des assurances parallèles. La SERV dispose d'accords de réassurance avec 16 ACE qu'elle a d'ailleurs utilisés en 2018 dans divers projets. Cela lui a permis également de soutenir d'autres exportateurs qui dépendaient de livraisons plus importantes provenant de l'étranger. La SERV est continuellement prête à améliorer ses processus et ses prestations ainsi qu'à combler les éventuelles lacunes dans son offre. En 2018, des discussions bilatérales ont eu lieu à cet égard avec la SEK suédoise et la SACE italienne ainsi qu'un échange dans les discussions trilatérales entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse.

## Sinistres et créances

Grâce à une gestion des sinistres antérieurs avec des mesures telles que des restructurations des échéances, des prolongations des couvertures et des négociations avec l'acheteur étranger, certains sinistres imminents ont pu être évités aussi bien pendant l'exercice sous revue que lors des années précédentes. Toutefois, la SERV a dû faire face en 2018 à des charges des sinistres élevées qui sont pour la plupart dues à des sinistres survenus les années précédentes.

Les indemnités versées s'élevaient pour l'exercice sous revue à CHF 72,8 mio., dont CHF 19,8 mio. concernaient des sinistres reconnus les années précédentes et CHF 53,0 mio. de nouveaux sinistres déclarés. Pour les sinistres IBNR, des provisions d'un montant de CHF 28,4 mio. ont dû être constituées, tandis que des provisions pour sinistres déclarés de CHF 8,8 mio. ont pu être dissoutes. Les réévaluations des créances résultant de sinistres ont fortement pesé sur les résultats avec CHF 60,4 mio., et CHF 24,5 mio. ont dû être sortis à titre de sinistres définitifs.

Dans l'exercice sous revue, la SERV a traité 23 nouveaux sinistres en plus des 154 sinistres existants dans le recouvrement concernant 32 pays. Avec ses mesures de recouvrement, elle a récupéré un montant de CHF 7,0 mio.

Sur les CHF 72,8 mio. de versements d'indemnités pour les sinistres, CHF 49,3 mio. concernaient les risques en Suisse, CHF 5,6 mio. concernaient les risques dans les Emirats arabes unis et CHF 3,4 mio. concernaient les risques en Indonésie. C'est pour une opération avec les Emirats arabes unis qu'a été recouvert le montant le plus élevé de CHF 1,6 mio., alors que la sortie de compte pour les créances irrécouvrables la plus élevée (CHF 10,6 mio.) concernait une opération au Mexique datant de l'année 2008. Les créances résultant de sinistres ont augmenté au total en 2018 de CHF 36,7 mio. pour atteindre CHF 446,5 mio. La SERV n'a pas comptabilisé durant l'exercice de montants recouverts provenant de restructurations avec des débiteurs publics. Cela est dû

au fait qu'il existe aujourd'hui seulement un accord de restructuration avec la Corée du Nord, qui la libère pour le moment de tout remboursement. L'accord expire fin 2019 et doit être soit renégocié, soit prolongé. Parmi les pays mentionnés à la page 46 qui ont signé des accords de rééchelonnement avec le Club de Paris, tous les Etats débiteurs ont honoré leurs engagements pendant l'exercice sous revue. Le Kenya a payé le dernier acompte, ce qui a clôturé l'accord de rééchelonnement.

Après qu'un accord de rééchelonnement multilatéral a été conclu en décembre 2015 entre Cuba et son groupe de créanciers dans le cadre du Club de Paris, la Suisse a conclu en 2016 la convention bilatérale avec Cuba pour des créances d'un montant de CHF 127,6 mio. ; avec un délai de remboursement du capital et des intérêts courus d'un montant total de CHF 47,3 mio. fixé à 2033. En contrepartie, la SERV s'engage à exonérer progressivement Cuba, en fonction des remboursements effectués, des intérêts moratoires d'un montant de CHF 82,2 mio.

Un accord de rééchelonnement bilatéral a été conclu en novembre 2014 entre l'Argentine et la Suisse, concernant les créances en capital, intérêts et intérêts moratoires courus de CHF 454,2 mio. au 1<sup>er</sup> mai 2014. Il prévoit que tous les montants en souffrance doivent être remboursés d'ici à 2019. Jusqu'ici, l'Argentine a effectué les paiements annuels minimum convenus.

Pour les pays dans lesquels la SERV a des créances résultant de sinistres ou avec lesquels un accord de rééchelonnement a déjà pu être conclu, les avoirs de la SERV font l'objet d'une réévaluation (cf. p. 46).

Nouveaux sinistres déclarés  
(en CHF mio.)

**53**

Remboursements  
issus du recouvrement  
(en CHF mio.)

**7**

Les créances résultant de  
sinistres ont augmenté au total  
de CHF 446,5 mio.



# Perspectives

La mise à disposition de solutions d'assurance et donc d'une offre de financement global attrayante peut être un facteur décisif dans l'attribution de mandats à un exportateur suisse par un acheteur étranger.

La SERV se concentre sur les domaines que les assureurs privés couvrent insuffisamment ou pas du tout. Dans les conditions-cadres légales fixées relatives à l'autofinancement, à la subsidiarité et à la compatibilité avec la politique étrangère suisse, la SERV, de par son offre d'assurance et son interprétation flexible des règles de création de valeur, encourage la compétitivité internationale de l'économie suisse et soutient chaque année des exportations se chiffrant en milliards. Ces mandats garantissent des emplois suisses tant dans l'économie d'exportation que dans les industries sous-traitantes.

Le nombre croissant d'agences étatiques de crédit à l'exportation (ACE) qui sont membres de l'association internationale des assureurs-crédits « Union de Berne » montre que dans le commerce international, la couverture et l'aide publique d'activités d'exportation représentent un instrument important pour les pays exportateurs. Selon la volonté politique, les grandes nations exportatrices vont très loin dans leurs mesures d'aides. Outre la couverture classique des risques de paiement des opérations d'exportation, les pays privilégient de plus en plus les financements directs pour les PME par des banques de financement commercial, la couverture des risques d'investissement où l'assurance et le financement d'affaires avec des acheteurs internationaux sans référence à une exportation concrètement liée à l'assurance. La SERV doit suivre très précisément cette évolution dans les prochaines années afin de pouvoir remplir sa mission légale de fournir des « prestations compétitives sur le plan international » également dans le futur. Au besoin, elle soumettra dans les délais au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) des propositions de modifications de l'offre d'assurance.

## Risques conjoncturels

Après une forte phase expansive en 2017 et en 2018, la normalisation conjoncturelle de l'économie mondiale se poursuit. Pour le secteur des exportations suisses, une croissance modérée est prévue pour l'année 2019. Toutefois, ces prévisions s'accompagnent de certains risques. Le différend commercial entre les Etats-Unis, la Chine et d'autres zones économiques importantes pourrait s'embraser. Les conséquences du Brexit – qu'elles soient douces ou dures – sont difficiles à évaluer et l'endettement international record a de quoi inquiéter. Si la normalisation de la politique monétaire attendue devait se poursuivre, les pays émergents pourraient être concernés par les sorties de capitaux et les turbulences monétaires en raison de la hausse des taux et ne plus pouvoir être acheteurs sur les marchés internationaux. Généralement, lorsque les incertitudes croissent, la demande d'assurances de la SERV augmente. La question se pose de savoir si les effets négatifs d'une croissance économique plate peuvent être compensés. La SERV a conscience de toutes ces incertitudes, mais table quand même sur une poursuite de la hausse de son exposition d'assurance pour 2019 après l'annonce par divers clients de grandes transactions.

### Contrôle des processus commerciaux

Dans le cadre de l'analyse de tous les processus commerciaux menée en 2018, la SERV a identifié, avec une assistance externe, les champs d'action à optimiser. Il s'agit notamment des responsabilités au niveau du point de transmission d'un nouveau client entre l'acquisition et l'Underwriting ainsi qu'une application informatique moderne permettant d'assister les processus commerciaux.

Pour 2019, il est prévu de mettre en œuvre des mesures et investissements importants. Premièrement, il y aura une implémentation rapide d'un nouveau système informatique qui remplacera la solution existante d'ici fin 2020 au plus tard. Deuxièmement, une « Process Community » sera mise en place avec les responsables des processus de tous les domaines d'activité afin de garantir une amélioration continue des processus pour atteindre le niveau d'efficacité demandé. Ce groupe sera dirigé par le responsable des processus et de la qualité dont le poste sera nouvellement créé. Troisièmement, le service Ventes et acquisition disposera de plus de personnel et sera mieux organisé avec des responsabilités et processus clairement définis. Grâce à ces mesures, la SERV pourra encore mieux répondre aux besoins des clients et aux exigences du marché.

### De plus en plus de grands projets

La SERV s'attend à une hausse des demandes en assurance dans les prochaines années pour la couverture de grands projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie, de l'ingénierie et du matériel roulant. La mise à disposition de solutions d'assurance et donc d'une offre de financement global attrayante peut être un facteur décisif dans l'attribution de mandats à un exportateur suisse par un acheteur étranger. De tels risques majeurs peuvent avoir une influence sur l'équilibre du portefeuille d'assurance de la SERV. La hausse des demandes de couverture résultant de cette tendance fait que la SERV cherchera à l'avenir à coopérer davantage avec le marché privé de la réassurance et d'autres ACE afin de partager les risques.

Comme les flux d'avoirs résultant d'accords de ré-échelonnement continueront de reculer au cours des prochaines années et comme les intérêts créditeurs résultant des placements financiers auprès de la Trésorerie fédérale ne sont pas pour tout de suite, les recettes de primes issues de grands projets contribuent en grande partie à respecter les prescriptions légales relatives à l'autofinancement.



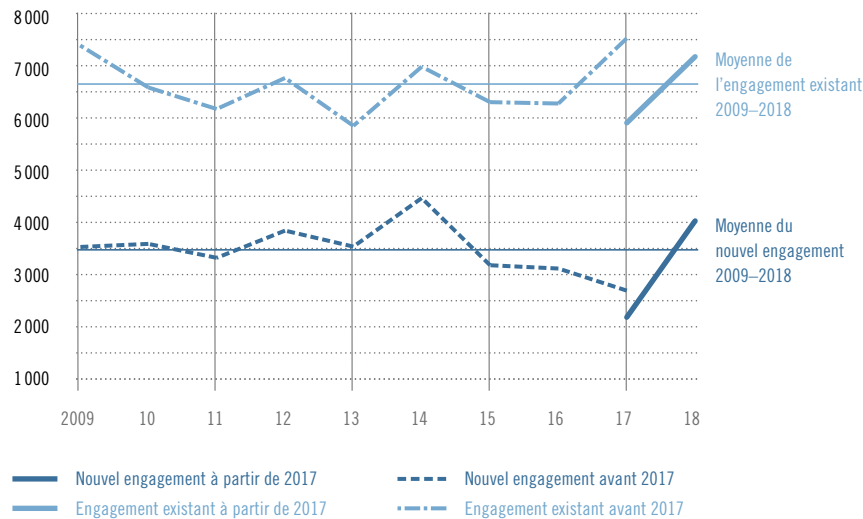
« Le progrès technologique joue un rôle de plus en plus important. La SERV doit également s'y adapter. »

**Peter Gisler**  
Directeur

## Comparaison pluriannuelle

### Evolution de l'engagement

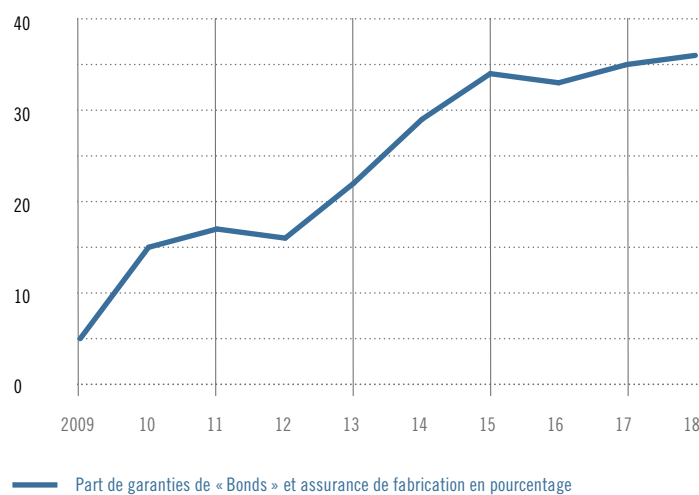
en CHF mio.



La méthode de calcul de l'engagement a été révisée en 2018. A des fins de comparabilité, la même méthodologie de calcul que pour les chiffres de 2017 a été utilisée dans ce rapport de gestion – mais pas pour les exercices antérieurs à 2017. Pour rendre transparente l'influence de la nouvelle méthodologie de calcul, l'exercice 2017 est également présenté sur le graphique avec l'ancienne méthodologie de calcul.

### Part des garanties de « Bonds » et assurances de crédit de fabrication dans le nombre de nouvelles polices d'assurance

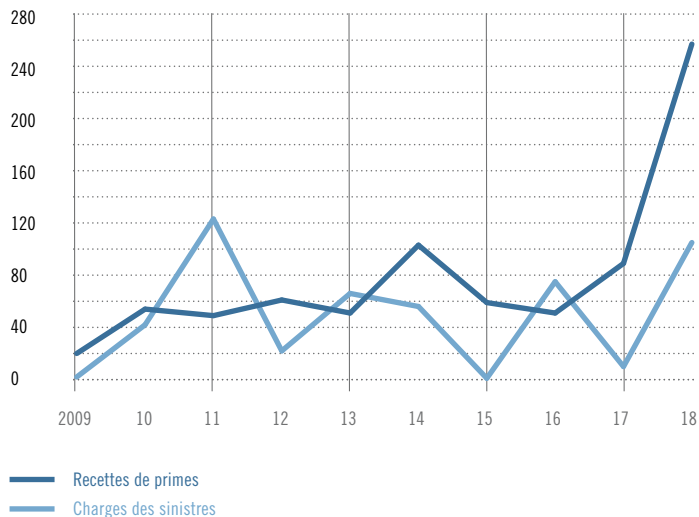
en pourcentage



Depuis l'introduction en 2009 de la garantie de « Bonds » et de l'assurance de crédit de fabrication, la demande n'a cessé d'augmenter pour ces deux produits. Tous deux aident les exportateurs, surtout les PME, à optimiser la gestion de leur liquidité. En 2018, la part de ces deux produits dans le nombre total des nouvelles opérations (PA) atteint 36 pour cent et est donc proche du niveau de l'exercice précédent. Selon toute probabilité, la demande restera constante, voire continuera à augmenter.

## Evolution des recettes de primes et des charges des sinistres

en CHF mio.



L'évolution des recettes de primes et des charges des sinistres montre la volatilité de l'activité de la SERV. Les grosses opérations influent fortement sur ces deux chiffres clés et entraînent de fortes variations des données annuelles. Les chiffres commerciaux de la SERV doivent toujours être considérés dans ce contexte.

En raison de la forte volatilité des opérations de la SERV, il est important d'évaluer ses résultats à moyen et à long terme. L'étude de satisfaction de la clientèle effectuée en 2018 a confirmé que la SERV et ses produits d'assurance étaient bien connus, notamment par les exportateurs des secteurs de la construction d'équipements, des machines, de l'électronique, de la chimie/pharmacie et de l'ingénierie. Les produits Assurance de crédit de fabrication et garanties de « Bonds » introduits en 2009 jouissent toujours d'une forte demande de la part des PME, bien que la demande se soit stabilisée pour environ un tiers du nombre de nouvelles polices d'assurance émises. Dans l'exercice sous revue, leur nombre s'élevait à 770, soit plus du double qu'en 2007.

Le changement de méthode de calcul pour l'engagement explique la baisse affichée de l'engagement de la SERV et du nouvel engagement. Le changement de méthode de calcul rend la comparaison avec les exercices précédents plus difficile. Des tendances se dégagent néanmoins. La forte hausse de l'assurance de grands projets avec des durées de crédit longues explique la forte croissance du nouvel engagement et de l'engagement existant entre 2017 et 2018. Malgré

les effets du passage à la nouvelle méthode de calcul, le nouvel engagement a presque atteint son niveau record de 2015 de CHF 4,465 mia. et l'engagement existant aurait atteint un nouveau record sans ce changement. La forte hausse du nouvel engagement s'exprime dans les recettes de primes élevées qui ont atteint leur plus forte valeur depuis la création de la SERV (CHF 257,4 mio.). Mais en 2018, la SERV a aussi enregistré des charges des sinistres très élevées (CHF 104,5 mio.). Au cours des 10 dernières années, seule la valeur de 2011 a été supérieure, quand les provisions pour sinistres en cas de défaillances de paiement ont dû être constituées suite à la crise financière et aux mesures de sanction contre l'Iran.

L'autofinancement 2 a toujours été positif depuis sa création et a atteint sa valeur la plus élevée en 2018 (CHF 53,8 mio.). Au cours des 11 dernières années, une moyenne de CHF 28,4 mio. a été atteinte, bien que la tendance des valeurs moyennes décroissantes pourrait s'inverser pour la première fois sans que la SERV puisse profiter de produits des placements.

Les résultats et performances de la SERV ne seront connus qu'à long terme.